« Président ! vive la République ! vive le suffrage universel !

« Non terminée.

« Pour copie conforme :

« *Le Préfet des Bouches-du-Rhône*,

« SELZAU. »

« Le Préfet des Bouches-du-Rhône est informé officiellement que les brouillards arrêtent la transmission des dépêches télégraphiques entre la Vallée de la Saône et une partie de celle du Rhône. »

« Les nombreuses patrouilles de cavalerie et d'infanterie ont circulé dans nos principales rues, pendant toute la soirée d'hier. Un fort piquet de la ligne avait été placé dans la Bourse et sur divers autres joints. La population, dont la curiosité se trouve excitée par ce mouvement inaccoutumé, s'est portée sur la voie publique en plus grand nombre que de coutume, mais la tranquillité n'a pas été troublée. »

La famille impériale vient d'être frappée dans un de ses membres. La quatrième Sultane, mère de Fathma Sultane, est morte dans la nuit de dimanche à lundi dernier, et le lendemain ont eu lieu ses funérailles auxquelles les ministres et les hauts fonctionnaires des diverses administrations ont assisté. Les restes mortels de cette Sultane ont été déposés à la mosquée d'Yéni-Djami.

Depuis que le gouvernement impérial a nommé M. Conéménos à l'administration de Samos, la situation de cette île, si tourmentée auparavant par les passions, s'est considérablement améliorée. Nous avons eu plus d'une occasion de mentionner les heureux changemens qui se sont opérés dans les esprits et les affaires de ce pays. Cependant la tâche du nouveau gouverneur est bien loin d'être achevée. De l'état anarchique on ne passe pas à l'ordre d'une façon aussi complète qu'il serait à désirer. Les hommes inquiets et ambitieux ne donnent pas tout de suite leur démission; ils s'accrochent à leur reste d'influence le plus qu'ils peuvent ; ils sèment des bruits alarmans; ils parlent aux plus mauvais instincts des masses ; et bien qu'ils ne réussissent pas dans leurs détestables vues, ils n'en gênent pas moins, dans une certaine mesure, la marche de l'administration. Nous n'avons pas à énumérer ici les difficultés sans nombre que Monsieur Conéménos a eu à vaincre jusqu'ici pour placer l'île dans la bonne voie, ni celles qu'il aura encore à surmonter pour atteindre entièrement le but qui lui a été indiqué par le gouvernement impérial, c'est-à-dire pour assurer le développement du bien-être général de ce pays; mais nous disons que, quels que soient les obstacles que pourront lui susciter les brouillons et les ambitieux, il trouvera dans l'appui de la Porte, dans la sagesse des gens honnêtes de l'île, dans son propre courage et sa conscience, la possibilité de remplir honorablement et efficacement sa mission. Il lutte contre les passions des uns, contre les préjugés des autres pour raffermir la tranquillité du pays, et nous pensons que le succès qu'il a obteau jusqu'à présent est un sûr garant de ses succès à venir.

Il y a quelque temps que nous avons annoncé, entre autres bonnes mesures, que M. Conéménos avait l'intention de doter l'île de trois bons médecins et d'aviser aux moyens d'y organiser un bon service pharmaceutique. Ces vues viennent d'être réalisées, et la santé des habitans de Samos sera désormais à l'abri des périlleuses erreurs de l'empirisme, et de la coupable ignorance des droguers. M. le docteur Rodigino Jersari, nommé médecin de la gendarmerie, des prisons et des fonctionnaires, est chargé d'organiser sur un bon pied le service médical de l'île, et il a le titre de médecin en chef de la principauté.

C'est par de telles mesures que M. Conéménos continuera à justifier la confiance que le gouvernement impérial a placée en lui, et qu'il acquerra de plus en plus l'estime et l'affection de ses administrés, et que l'accord de tous se fortifiera tous les jours davantage. Cet accord est et sera la source de tous les biens de l'île, car il sera le gage de la constante bienveillance du gouvernement impérial qui vient de se manifester encore par un bienfait dont les habitans de l'île se montrent on ne peut plus reconnaissants, ainsi qu'on le verra par la lettre suivante de notre correspondant, que nous faisons suivre d'une circulaire adressée à la population de l'île par le conseil administratif :

« Samos, le 23 novembre 1851.

« Monsieur,

« A la suite de la demande qui avait été faite par le caimacam de la Principauté, le gouvernement impérial, abandonnant à l'oubli le passé animé par des sentiments de générosité et d'humanité qui le caractérisent, vient d'ordonner qu'un cure-môle soit sous peu envoyé à Samos pour nettoyer et ouvrir l'ancien port de Tigani, aujourd'hui port de Conéménos.

« Aussitôt que le Caimacam fut avertiété cette décision supérieure, il en fit part officiellement au conseil administratif, qui vient d'adresser la circulaire, dont je vous transmets ci-joint la traduction, à toutes les populations de l'île.

« Pénétrés de reconnaissance envers le gouvernement de S. M. Impériale pour ce nouveau bienfait, les habitants de toutes les communautés se réunirent, et tout en consacrant une fête en commémoration de cet événement, ils firent célébrer une messe dans les principales Eglises de chaque communauté, et adressèrent au Tout-Puissant des prières et des hymnes pour l'affermissement et la conservation de S. M. Impériale le Sultan Abdul-Medjid-Khan, de S. A. le Grand Vézir et de tout le ministère.

« Cette fête, Monsieur, a fait beaucoup de sensation ici : tous les cœurs étaient émus, et elle a été achevée par les acclamations de vive l'Empereur ! vive le bienfaiteur de Samos ! »

Traduction littérale de la circulaire adressée par le conseil administratif de Samos au peuple Samien.

PRINCIPAUTÉ DE SAMOS.

Le conseil administratif à tous les habitants de l'île.

« Citoyens !

« La Providence a prodigué à notre patrie, depuis la journée du 20 janvier de l'année courante, un nouveau bienfait : ce bienfait avait été, pour d'autres motifs, dénaturé et méconnu par la malveillance et par les passions qui offusquaient alors la raison.

« Dès ce jour-là notre patrie, sortie du labyrinthe où les nouvelles passes l'avait plongée, a pu envisager la lumière et ses véritables intérêts : Dès ce jour-là elle a reconquis ses forces morales déjà trop abattues ; et ainsi aidé par la providence, par l'indulgence du gouvernement très-vénéré de S. M. I. le Sultan Abdul-Medjid, notre Auguste Souverain et maître, et par le concours bienveillant dont le caimacam de la principauté honore dignement notre patrie, elle s'occupe actuellement à atteindre, par le développement moral et intellectuel des habitants et par l'affermissement d'une sécurité parfaite et durable, le désir et la volonté de S. M. Impériale.

« Nous avons, ô citoyens, plus d'une preuve, plus d'une démonstration qui rendent incontestables la longanimité, la bonté et la tolérance de S. M. notre Auguste Souverain et maître.

« Les chefs de plusieurs familles, et les habitants de l'île en général se rappelleront à perpétuité et par tradition de l'immensité du péril dans lequel notre patrie s'était trouvée, et l'indicible clémence du gouvernement Impérial.

« Non moins pourtant ils se rappelleront le grand bienfait dont S. M. Impériale vient de gratifier notre pays, sur la demande du caimacam précité dont la conduite est digne d'admiration et d'éloges.

« Sa Majesté le Sultan a daigné ordonner l'envoi à Samos d'un cure-môle pour purifier et nettoyer le port de Tigani (aujourd'hui port-Conéménos).

« Rendez donc, ô citoyens, des actions de grâces au Tout Puissant pour la régénération de notre patrie ! Et, avec un cœur pur et reconnaissant, chantez des hymnes et adressez des prières pour la conservation et la longévité de S. M. Impériale notre Auguste Souverain en criant :

« Vive le puissant Empereur le Sultan Abdul-Medjid Khan !

« Vive S. A. le Grand-Vézir ainsi que le Ministère Impérial !

« Vive S. E. le Caimacam de notre principauté M. Georges Conéménos !

« Vive la patrie et tous ceux qui s'occupent de sa prospérité ! »

« Oui Signé : D. XYLARAKIS, K. MITSAKIS, G. CONSTANTOS, S. GEORGIADES.

« *Députés, membres du conseil.* »

Il paraît que la *Gazette de Cologne* ou quelqu'autre journal d'Allemagne a un correspondant fort opiniâtre à Smyrne. Errer est de l'homme, dit nous ne savons plus quel auteur ; mais persister opiniâtrement dans son erreur est d'un fou. On avait dit que les Wahabites avaient mis à feu et à sang les deux villes saintes de Médine et de la Mecque. Cette nouvelle étant complètement fausse, nous l'avons déclaré. Mais le correspondant de Smyrne, d'après la *Gazette de Cologne*, ne veut pas en avoir le démenti, et pour la trouver de nouveau vraie, il dit qu'elle a été publiée par un journal grec (belle caution), et que sans les ordres de la Porte, nous-mêmes nous aurions cru à cette nouvelle comme à la parole de l'Evangile. Quoiqu'il soit à Smyrne, voilà un correspondant parfaitement informé de ce qui se passe dans la chancellerie impériale ou dans les ministères de la Porte. Comment ignorerait-il les événemens qui ne se sont pas passés à Médine et à la Mecque, et dont il se fait pourtant l'historien par récidive ? Deux négations valent une affirmation. Ici on doit dire que deux affirmations valent une négation. Que pourrions-nous lui répondre de mieux. Le proverbe ne dit-il pas : il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Des lettres du 12, que nous avons reçues de Trébisonde, confirment les nouvelles de Perse que nous avons publiées dans notre précédente feuille. La complète disgrâce de Mirza Taghi khan, y est-il dit, a été amenée par la découverte d'un dessein de la réussite duquel dépendait pour la Perse la perte du Ghilan, l'une de ses plus grandes provinces, entre le Chirvan au nord-ouest, et le Mazenderan au sud-est; elle a 270 kil de long sur 80 de large. Il est bien entendu que nous laissons à nos correspondants la responsabilité de cette nouvelle. Nous lisons dans les mêmes lettres que sans l'intervention des Oulémas, Mirza Taghi khan, quoique beau-frère du Schah de Perse, aurait été étranglé : l'ordre de l'exécution avait été déjà donné. Les Oulémas lui ont sauvé la tête, mais il n'ont pu empêcher qu'il fût envoyé en exil à Barhan. Sa femme, sœur du roi, a obtenu l'autorisation d'aller l'y joindre.

Nous lisons dans le *Journal de Bucarest* du 4 de ce mois :

« Jeudi, 23 courant, a eu lieu la solennité de la lecture du Firman Impérial, par lequel S. M. le Sultan sanctionne la loi touchant la confection des ponts et chaussées.

« S. Em. le Métropolitain et MM. les membres du Divan *ad hoc* s'étaient réunis au palais à cet effet. A midi S. A. le prince est entré dans la salle de parade, accompagné de son état-major et a reçu le haut firman avec les hommages dûs aux ordres Impériaux. M. le Clouthar Aprikio, en a fait d'abord lecture en langue turque, et à la suite, M. le chef du département des finances en langue valaque. Le firman ainsi que le texte de la loi, tel qu'il est publié par cette feuille :

« S. A. a clos la solennité par le discours suivant :

« En vertu de l'acte de Balta-Liman, un comité de revision avait été institué, pour rechercher et proposer les modifications que l'expérience et les besoins actuels rendaient nécessaire d'apporter à quelques dispositions du règlement Organique, et spécialement dans les rapports des propriétaires et des cultivateurs. Le travail de ce comité, ayant été approuvé par les deux hautes cours et sanctionné par un firman impérial, a obtenu, comme vous se l'ignorez pas, force de loi pour l'avenir, et ses dispositions seront appliquées à partir de l'année prochaine. Vous connaissez, Messieurs, les soins que je consacre à l'adoption de toutes les mesures préparatoires pour faciliter l'exécution de la nouvelle loi, dans l'intérêt réel et bien entendu des deux parties.

« Comme complément de cette œuvre importante, le comité avait été appelé à rechercher et à proposer le mode le mieux approprié aux dépenses qu'exige la confection des ponts et chaussées, afin d'assurer au pays l'établissement des voies de communication nécessaires, en supprimant les corvées et prestations en nature, qui pesaient directement sur les agriculteurs. Le travail du comité, ayant été soumis aux deux hautes cours, a obtenu leur approbation. S. M. I. le Sultan vient de sanctionner cette loi, ainsi vous vous venez de l'entendre par la lecture du haut firman qu'elle a bien voulu émaner à cet effet, et qui est une nouvelle preuve de sa constante sollicitude, ainsi qu'un nouveau titre à notre profonde reconnaissance. »

Par ordonnance impériale du 14 de ce mois :

Chakir éfendi, ci-devant percepteur de Saïda, est nommé defterdar de l'île de Crète;

Noureddin bey, capoudji-bachi, est nommé inspecteur des barrières de Tricala.

NOUVELLES DIVERSES.

Aujourd'hui, S. M. I. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de l'Ecole Polytechnique pour assister à la prière de midi.

— Dimanche dernier, S. M. I. le Sultan, accompagné de quelques officiers de sa maison, a daigné honorer de sa présence la célébration du mariage de Mr. Ali, fils de M. Photiadès avec la fille du prince Vogoridès, à la maison de campagne de ce dernier, à Arnaout-keui. Nous manquons de détails sur ce fait dont la signification a été saisie par tout le monde. C'est un grand honneur fait à la communauté grecque dans la personne d'un de ses membres.

— La fête de S M. l'empereur de Russie a été célébrée hier au palais de Russie. Dans l'après-midi, un des secrétaires de S. M. I. le Sultan et Noureddin bey, drogman du divan, se sont rendus chez M. Tolstoï envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie, pour le complimenter à cette occasion de la part de S. M. et de la part de la S. Porte.

— Dans le courant de la semaine, M. le marquis de Lavalette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, a eu plusieurs conférences avec le Grand-Vézir et le ministre des affaires étrangères.

— Depuis quelques jours, M. le représentant de la République française a ouvert ses magnifiques salons à la haute société de Péra et a fixé le jeudi de chaque semaine pour ses soirées dont les honneurs sont faits avec la plus exquise courtoisie par M. le marquis et Mme la marquise de Lavalette.

— Les journaux de Paris annoncent que le premier secrétaire de la légation de France, à Constantinople, M. le comte de Reculot, parti d'ici le 5 novembre avec des dépêches de M. le marquis de Lavalette sur la question des Lieux Saints pour Louis-Napoléon, est arrivé à Paris le 18 courant, et que dans la soirée du même jour, il a été reçu par M. le Président de la République.

— Par décrét en date du 7 novembre dernier, la légation de S. A. I. et R. le Grand-duc de Toscane près la Porte Ottomane, a été supprimée, et le personnel dont elle se composait a été mis en disponibilité.

En vertu d'un autre décrét du même jour, S. A. I. et R. le Grand-duc de Toscane a daigné conférer une Commanderie sur l'ordre de St-Etienne P. et M. à M. le baron Théophile de Testa, chancelier de sa légation auprès du gouvernement ottoman.

Tous ceux qui connaissent les belles et nombreuses qualités de M. le baron Théophile de Testa, ont appris avec le plus grand plaisir la distinction bien méritée dont il vient d'être l'objet de la part du Duc de Toscane.

— Par le *Tancrède*, est arrivé M. le prince Gagarine, par lui ici il y a quelques mois, et revenant actuellement de France ; il est porteur pour M. Titoff de dépêches des ambassades russes de Londres et de Paris.

— Dimanche dernier, M. Philippe Christich, vekil du capou-kéhaia de Serbie en congé depuis quelques temps, est arrivé à Constantinople pour y gérer *ad interim* les affaires de la principauté.

— Les *Nouvelle Gazette de Prusse* du 24 novembre annonce que M. le comte de Pourtalès, en dernier lieu ministre de Prusse à Constantinople, a été mis en disponibilité.

— On lit dans les journaux d'Europe :

« Le baron Tecco, ministre de Sardaigne à Constantinople, est arrivé le 12 à Turin, en congé de quelques mois. Il est arrivé à Gênes par le paquebot poste français qui touche à Naples, où on lui a défendu de débarquer. »

— On nous écrit des Dardanelles, le 13 décembre :

« Nous avons assisté avant hier au lancement d'un beau navire de commerce ottoman, sorti de nos chantiers; il est de la portée de 11,000 kilos. Cette opération a très bien réussi au milieu d'un immense concours de notre population et grâce à l'assistance prêtée par notre excellent gouverneur militaire, Hassan pacha, qui a envoyé des troupes de la garnison, les hommes nécessaires, et a dirigé le lancement du navire avec la même habileté qu'il avait montrée dans une autre circonstance, où un navire en tout semblable à celui-ci fut lancé à la mer, il y a peu de mois.

— On lit dans le *Journal de Francfort* sous la rubrique de Vienne, 14 novembre :

« On mande de Venise que dans le courant de l'hiver, S. A. I. le grand-duc Constantin fera à bord du steamer de guerre russe le *Vladimir* une excursion à Athènes et en Egypte, et qu'il visitera Alexandrie et le Caire. Avis en a déjà été donné aux consuls de Russie en Grèce et en Egypte. Pendant cette excursion, Mme la grande-duchesse restera à Venise. »

— On lit dans un journal de Smyrne du 12 de ce mois :

« Le bateau à hélice anglais l'*Arabian*, commandé par le capitaine Daniel Rowland, venant de Constantinople, échoua, dans la nuit du 4, sur les bancs de sable qui obstruent l'entrée de notre rade. Le vapeur s'était profondément engagé et tous les efforts de son équipage ne pouvaient le dégager de sa position. Aussitôt que la nouvelle de l'accident fut parvenue à la capitanerie du capitaine Semsy bey, commandant la frégate à vapeur ottomane *Feizy Bahri*, il s'empressa, sans qu'on lui en eut fait la demande, et en avisant simplement le consulat britannique par le canal de son drogman, de se rendre sur les lieux à l'effet de prêter son assistance au navire échoué. Il ne fallut pas beaucoup de temps à l'habile manœuvre du commandant turc pour relever l'*Arabian* : en quelques minutes le navire était mis à l'ancre. Le capitaine Rowland a été vraiment étonné de la sûreté de coup-d'œil, de l'adresse, de l'art nautique déployés par le commandant Semsy bey, ainsi que de l'ardeur de son équipage; il a sincèrement admiré les talens de premier ordre de ce brave officier-supérieur.

« Nous sommes, en conséquence, priés par les agens, MM. C. Whitall et C. d'exprimer publiquement, tant en leur nom qu'au nom du capitaine Rowland, les plus vifs remerciemens au commandant Semsy bey pour son concours empressé et obligeant dans cette circonstance. La conduite de ce commandant honore vraiment son pavillon. Nous allons pas de mentionner aussi avec éloge les autorités locales, qui se sont empressées d'offrir leurs services à MM. les agens; le directeur des quarantaines, Réchid éfendi, s'est même rendu sur les lieux avec la frégate. Le concours de l'agence du Lloyd autrichien n'a pas fait non plus défaut en cette circonstance, car elle s'est empressée de donner ordre aux capitaines Marochino et Poriet, des vapeurs *Imperatrice* et *Conte Stürmer*, en partance, d'aller en aide après du navire échoué pour lui prêter toute l'assistance que le cas exigeait.

« L'*Arabian* n'a essuyé aucune avarie et est entré le soir même dans le port. »

— Dans la journée du 3 décembre, le capitaine C. H. Sieberg, du barck norwégien *Norma*, qui naviguait dans la Mer-Noire avec un chargement de grains, a vu un navire s'approcher du navire serbien près de couler, tenté de lui porter secours, malgré la tempête dont son navire était lui-même battu, et qu'il lui avait causé de graves avaries. N'écoutant que son courage, il se dirigea immédiatement vers ce navire, et après de pénibles efforts, il réussit à sauver la vie à tout l'équipage composé de 10 personnes, qu'il prit à son bord et qu'il amena à Constantinople, après lui avoir prodigué les plus grands soins. L'indemnité qui lui était l'agent du prince de Serbie pour cette belle action a été notifiée officiellement par ce capitaine. M. le chargé d'affaires de Suède et de Norwége s'est empressé de faire connaître par une note officielle à l'agent du prince de Serbie le trait de courage du brave capitaine Sieberg dont la noble conduite ne saurait être méconnue.

— A mesure que le service des bateaux à vapeur s'organise dans le Bosphore, ce canal tend à devenir ce qu'il est réellement, un faubourg de Constantinople. Les communications s'y font aussi facilement qu'entre les quartiers voisins de la capitale. Nous en citerons pour exemple la sortie que l'administration du *Punch* vient d'accorder à l'établissement de Bébek. Le 25 de ce mois, il prendra les enfans du collége et les amènera à leurs parents, vers les 9 heures, pour passer avec eux la fête de Noël. Le lieu du rendez-vous est l'église de St Benoît, à Galata. Une chambre du bateau sera mise exclusivement à la disposition des élèves qui auront encore l'avantage de ne payer que demi-place. Le lendemain 26, rassemblés à 3 heures du soir dans le même lieu, ils retourneront au même bateau qui les reconduiront au collége, de façon que cette sortie s'exécutera avec autant de promptitude et de facilité que si Bébek était à une des extrémités de Péra. Le premier dimanche de chaque mois, pour la visite des enfans, l'administration offre également aux parents la facilité de les conduire à Bébek vers midi, et de les ramener dans la soirée.

— Dans l'après midi de dimanche dernier, un banquier de Galata, M. C..., a été victime d'un vol dans les circonstances suivantes. Revenant du ministère des finances où il était allé faire timbrer une forte somme de papiers, qu'il portait dans un sac, sous le bras, il a été accosté dans la rue qui sort de la mosquée de Yéni Djami à Galata, par un individu qui lui a demandé son chemin et qui lui a jeté d'une main un poignée de cendres dans les yeux, tout en lui portant de l'autre un coup de poignard dans la région du cœur. Heureusement que le portefeuille de M. C.... a amorti le coup, mais pendant qu'il cherchait à parer une nouvelle attaque, deux autres compagnons du malfaiteur sont tombés sur lui et l'ont étendu d'un violent coup de pied dans le dos au milieu de la rue et se sont enfuis aussitôt emportant le sac de crimes, avant que la surprise et l'effroi ressentis par M. C.... lui eussent permis de crier au secours. Après le bordereau remis au ministère des finances, ce sac devait contenir 505,800 piastres en papiers de diverses sommes. La police, prévenue le même jour, est à la recherche des voleurs.

— Mercredi, vers les sept heures et demie du soir, le feu s'est déclaré à Sentari dans le quartier de Sélamsis, près de l'Eglise arménienne; grâce au secours qui ont été dirigés immédiatement sur le lieu de l'incendie, on est parvenu assez promptement à s'en rendre maître. L'école arménienne de ce quartier où le feu a pris naissance a été la proie des flammes.

— *Erratum*. Dans notre second article sur les *Lettres* de M. Ubicini, un erreur typographique nous fait dire qu'il y a 42,000 femmes esclaves à Constantinople : il faut lire : 27,000.

(Correspondances particulières.)

SALONIQUE, 29 *décembre*. — Par l'arrivée, le lundi, du vapeur hebdomadaire ottoman venu de Constantinople, nous fûmes informés que Toussouf-Saïyk pacha, gouverneur-général de Salonique, récemment appelé à ce poste, n'arrivera ici que dans le courant de la semaine prochain, par le pyroscaphe tenant cette ligne, ou bien par un vapeur tout exprès. En attendant, avec son activité habituelle, Yacoub-Pacha continue à expédier les affaires courantes et attendra l'arrivée de son successeur pour se rendre à Constantinople, où il envoyé aujourd'hui même son harem avec une grande partie de ses effets.

Le vapeur hebdomadaire autrichien a avancé cette fois-ci d'un jour son arrivée ici (le dimanche au lieu du lundi); comme on ne s'y attendait pas, en le voyant arriver un jour inusité, on fut bientôt jeté mille conjectures les unes plus extraordinaires que les autres, jusque à ce que l'on eût appris que la direction a changé de jour pour cet hiver, que désormais il arrivera régulièrement le dimanche et chaussera de cette rade, chaque mardi à midi, et recevra les passagers, les marchandises, des groupes, ou des lettres que jusqu'aux heures du matin.

L'*Austria*, goëlette de guerre autrichienne que nous avons eu sur cette rade pendant cinq ou six jours, a appareillé ces jours derniers pour aller en croisière dans l'Archipel. Nous avons de station une corvette et une cutter de guerre turcs. — Nul e trace de pirates dans ces mers-ci; le commerce et la navigation y sont libres et on ne peut mieux protégés sous tous les rapports.

A la suite d'un ordre supérieur arrivé à Monastir, Ismail pacha, kaimakam du généralissime de l'armée de Roumélie, a expédié à Salonique un de ses aides de camp pour rappeler à Monastir les 600 recrues qui y étaient arrivées depuis quinze jours et qui attendaient de pouvoir partir pour Tripoli de Barbarie. — On a trouvé plus à propos à Constantinople d'envoyer de la capitale les soldats nécessaires pour remplir les rades vacans à Tripoli, plutôt que de faire partir, dans cette saison par très avancée, les recrues énoncées. Cette disposition a été grandement goûtée par ces jeunes soldats qui rentrent dans leurs foyer. Tambour battant et musique en tête, ils ont quitté nos mers samedi dernier, escortés par les compagnies d'infanterie et la cavalerie qui les avaient amenées à Salonique, sous la direction du bimbachi Ibrahim agha, et du médecin-major de l'hôpital de Monastir, le docteur Algarfi.

De l'intérieur de la province nous n'avons aucune nouvelle qui mérite d'être signalée.

La foire de Saint Luces, à Yénidjé-Vardar, à 9 heures loin de Salonique, qui va ouvrir incessamment, occupe presque tout le corps du commerce à cause de la grande quantité de marchandises qu'on y a envoyées et qu'on y envoie journellement. Les routes y sont très sûres et le beau temps, lorsqu'il fasse froid et gel, favorise les visiteurs de la foire. Kéroulah bey, le mudir de Yénidjé, est un fils de feu Aïmèd bey, l'une des ci-devant illustrations de cette ville.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 29 novembre.)

Les nouvelles que nous donnons aujourd'hui et qui nous sont arrivées par le bateau français parti le 1er de Marseille, sont antérieures à celles que nous avons reçues par le bateau russe et que nous avons reproduites dans notre dernier numéro. On devait s'attendre, du reste, à ce qui s'est passé à Paris, et le discours prononcé par le président de la république à la distribution des récompenses accordées aux exposans français, ainsi qu'un article du *Constitutionnel*, suffisent pour faire pressentir la conduite que le pouvoir exécutif allait tenir en présence des grandes circonstances où l'antagonisme des deux pouvoirs plaçait la France ; c'est à ce titre que nous croyons devoir les reproduire.

Voici le discours du président de la république :

« Messieurs,

« Il est des cérémonies qui, par les sentimens qu'elles inspirent et les réflexions qu'elles font naître, ne sont pas un vain spectacle. Je ne puis me défendre d'une certaine émotion et d'un certain orgueil comme Français en voyant autour de moi les hommes honorables qui, au prix de tant d'efforts et de sacrifices, ont maintenu avec éclat à l'étranger la réputation de nos métiers, de nos arts, de nos sciences.

« Il est déjà rendu un juste hommage à la grande pensée qui présida à l'Exposition universelle de Londres ; mais, au moment de couronner vos succès par une récompense nationale, puisse-je oublier que tant de merveilles de l'industrie ont été commencées au bruit de l'émeute et achevées au milieu d'une société ébranlée et sur le point par la crainte du présent comme par l'menaces de l'avenir ; et, en réfléchissant aux obstacles qu'il vous a fallu vaincre, je me suis dit : Combien elle serait grande cette nation, si l'on voulait la laisser respirer à l'aise et vivre de sa vie !

« En effet, c'est lorsque le crédit commençait à peine à renaître ; c'est lorsqu'une idée infernale poussait sans cesse les travailleurs à tarir les sources mêmes du travail ; c'est lorsque la démence, se parant du manteau de la philanthro-